

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 173 - 11 décembre 2010

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche Mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Coordination Francis Marche Mondiale des Femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25 ; Site : <http://www.mmf-France.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Compte-rendu de la clôture de la MMF 2010 à Bukavu, RdC
 - 2 - Soirée publique : nos déléguées françaises de retour du Congo
 - 3 - Au revoir Claire
 - 4 - Lettre aux élues concernant l'accompagnement sexuel des personnes handicapées - FDFA
 - 5 - Suite du Colloque : Handicap : Affectivité, Sexualité, Dignité à la Mairie de Paris - L'Égalité, c'est pas sorcier
 - 6 - « Accompagnement sexuel : Proposition de loi en cours et réponse du Nid
 - 7 - Loi accompagne sexuel : le Mouvement Jeunes Femmes
 - 8 - Les victimes de traite trop souvent poursuivies au lieu d'être protégées - Sophie Lautier -AFP
 - 9 - Disposer de son corps et de sa vie - Communiqué de la LDH des Alpes de Haute Provence
 - 10 - 11 décembre : Soirée amicale organisée par Femmes Égalité
 - 11 - Soutien à l'association AlgérienneDjazairouna, association des familles victimes du terrorisme islamiste.
 - 12 - La campagne européenne pour la fin des mutilations génitales féminine a besoin de vous !
 - 13 - Femmes et VIH - État des lieux
 - 14 - Institut Émilie du Châtelet : Héléna Hirata
 - 15 - Séminaire du CEDREF 2010-2011 : Pinar Selek
 - 16 - Frapper n'est pas aimer, non à la violence - Femmes pour le Dire, Femmes pour agir
 - 17 - Séminaire Présage : « Les effets de la crise économique sur l'emploi des femmes et des hommes
 - 18 - Rencontre avec Pinar Selek - « La lutte contre la culture de la violence en Turquie »
 - 20 - Exposition Elles@Belleville
 - 21 - Les émissions Femmes Libres, Radio Libertaire - 89.4
 - 22 - Les Poupées en pantalon : sortie du numéro 3
 - 23 - Cinéma : conseil de rédactrice
-

NOUVELLES DE LA MMF

1 - Compte-rendu de la clôture de la MMF 2010 à Bukavu, RdC

Les militantes françaises qui sont allées à Bukavu acceptent volontiers de venir parler, dans les associations et les villes qui leur demandent de leur expérience à Bukavu. N'hésitez donc pas à faire votre demande à marchfem@rezisti.org.

2 - Soirée publique : nos déléguées françaises de retour du Congo

Vendredi 14 janvier, 19h, Bourse du Travail de Paris, Salle Grande Croizat (à confirmer). En présence de toutes les déléguées, avec d'autres intervenantes, chansons, expo photos, diaporama, restauration sur place...

TEXTES

3 - Au revoir Claire

Claire Villiers, militante associative, syndicaliste, féministe, politique, est décédée la semaine dernière

après avoir lutté tant d'années contre un cancer du sein.

A la Marche, nous l'aimions beaucoup : depuis 2000, elle nous écoutait, critiquait gentiment, et donnait des conseils. Et même, nous félicitait. Nous n'oublierons pas son petit sourire complice et malicieux, son intelligence, sa gentillesse, son écoute. Beaucoup de monde est venu à son enterrement, de toutes ses familles militantes, pour saluer son départ. Au revoir, claire.

4 - Lettre aux élues concernant l'accompagnement sexuel des personnes handicapées - FDFA

Madame la Ministre, en tant que Présidente de l'association « Femmes pour le Dire, Femmes pour agir », je désire attirer votre attention sur le projet de loi de Monsieur Chossy concernant la prise en charge « des services d'accompagnement sexuel » pour les personnes en situation de handicap.

Notre association accueille des femmes en situation de handicap, quelle que soit leur singularité (personnes handicapées motrices, sensorielles, de petite taille, mentales ou psychiques, personnes porteuses de maladies génétiques ou orphelines etc). Ses objectifs sont de lutter contre toute forme de discrimination et, tout particulièrement, contre la double discrimination que vivent les femmes handicapées : être femme et être handicapée. Nous disons haut et fort que la Femme handicapée est une citoyenne à part entière avant d'être handicapée, le handicap est du au hasard de la vie , il n'est pas notre identité.

Le projet de loi soutenu par quelques associations de personnes handicapées va à l'encontre de la lutte contre la prostitution, les violences faites aux femmes et contre la dignité de la personne humaine Ce projet de loi va enfermer les personnes handicapées dans un ghetto. Sous le prétexte de diminuer leur souffrance, leur frustration, on propose une loi où la personne handicapée va dépendre d'un service marchand.

La question de la pleine sexualité des personnes handicapées doit pouvoir être réfléchié dans un contexte citoyen et digne. Nous ne voulons pas d'une sexualité au rabais, ni tarifée, ni condescendante. La sexualité humaine est de l'ordre de l'intime, de la relation amoureuse, de la réciprocité du désir et du respect de l'autre. Elle ne peut entrer, pour être pleinement humaine, dans le domaine des échanges marchands.

Même si la lourdeur de certains handicaps rend difficile la rencontre avec un ou une partenaire, cela ne doit pas entraîner la marchandisation du corps et, en particulier, celui des femmes (d'après certaines statistiques, 90 % des personnes demandant cet accompagnement seraient des hommes).

Notre association, accompagnée par de nombreuses associations de défense des droits des Femmes, vous demande un rendez-vous afin que nous échangions et puissions faire des propositions. C'est un grave problème qui interroge toute la société.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre démarche, veuillez agréer Madame la Ministre, mon meilleur souvenir.

5 - Suite du Colloque : Handicap : Affectivité, Sexualité, Dignité à la Mairie de Paris - L'Égalité, c'est pas sorcier

Sur son blog, la Maire-adjointe en charge des personnes en situation de handicap à Paris nous explique qu'elle a voulu co-organiser, le 26 novembre 2010, avec l'association CQFD (Ceux Qui Font les Défis), le colloque « Handicap : Affectivité, Sexualité, Dignité » parce que « *la prévention à la sexualité, l'information des parents, le désir d'enfant, l'accompagnement sexuel, les difficultés de rencontres sont autant de sujets qu'il est nécessaire d'aborder de front afin de favoriser une prise de conscience de tous sur cette question et de reconnaître une sexualité aux personnes en situation de handicap.* ».

Nous savons tous et toutes ce que se cache derrière le terme « accompagnement sexuel » :

- des professionnelles du paramédical contraintes de se prostituer pour remplir leur contrat de travail
- des personnes en situation de handicap que l'on méprise en leur faisant comprendre que les seules relations avec autrui auxquelles elles peuvent prétendre les transforment immédiatement en esclavagistes.

Or, la question de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap est avant tout liée aux moyens déployés par notre société pour rendre réel leur accès à une vie sociale, professionnelle, culturelle et politique. Elle est liée à des politiques publiques à la hauteur des enjeux

pour leur permettre, au même titre que n'importe qui, d'avoir la chance de faire des rencontres amicales, amoureuses ou autres par elles-mêmes dans un rapport d'égalité qui présuppose la liberté de la relation et donc son caractère non-marchand.

La solution de « l'accompagnement sexuel » est une manière détournée de garder chez elles les personnes en situation de handicap, loin du regard des autres, sans réfléchir à leur intégration réelle au sein de la société.

Le choix de Marcel Nuss comme parrain de l'événement, militant actif d'un droit à la prostitution rebaptisé « services d'accompagnement sexuel pour personnes handicapées », le choix des intervenant-es, notamment des militant-es suisses de « l'accompagnement sexuel » ne laissent aucun doute quant à la visée politique de cet événement.

Au lendemain de la journée internationale pour l'élimination des violences envers les femmes, cette tentative de légitimation de la prostitution en tant que travail à travers une prétendue volonté d'améliorer la vie des personnes en situation de handicap résonne fortement avec un autre événement, également organisé par deux autres élu-es de Paris, le 11 mars dernier, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes. Le Maire du 2^{ème} arrondissement et sa conseillère déléguée à la lutte contre l'exclusion et à l'action sociale nous invitaient alors à un débat sur « la prostitution, les travailleurs du sexe et les abolitionnistes ». A l'époque déjà, il était étonnant de voir mis sur un même plan les partisan-es d'un monde sans prostitution et ceux qui agissent pour la réglementation de l'exploitation sexuelle des plus faibles.

En mars dernier, comme en ce mois de novembre, nous nous étonnons de la conception toute particulière que ces élu-es ont de l'égalité des femmes et des hommes et nous nous demandons s'ils veulent vraiment nous préparer une société où certains auraient le droit d'acquérir, entre autres produits de consommation, le corps d'autres êtres humains ? Nous espérons sincèrement que les autres élu-es parisien-nes sauront faire entendre une autre voix, qu'ils et elles sauront se démarquer de cette banalisation de l'esclavage prostitutionnel.

L'égalité, c'est pas sorcier !, <http://ledefifeministe.blogspot.com>

6 - « Accompagnement sexuel : Proposition de loi en cours et réponse du Nid - merci à Claudine Legardinier

L député UMP Jean-François Chossy a la ferme intention de déposer une proposition de loi pour créer en France un statut d'accompagnant sexuel dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap. A ce titre, cette prestation pourrait être prise en charge par la société.

Voilà ce qu'il a déclaré à France Info (il est un peu embarrassé...)

Jean-François Chossy : « Il est question, à la demande des associations, de faire une proposition de loi pour prévoir l'accompagnement sexuel des personnes handicapées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap. On ne peut pas légiférer, et vous vous en doutez bien, sur tout ce qui est l'affectif, l'amour, l'affection, la passion mais il y a nécessité de faire un texte pour que l'accompagnement sexuel échappe à cette notion de prostitution que l'on peut craindre. Il faut l'intervention d'un tiers, et cette intervention est dans la plupart des cas rémunérée. Cela se rapproche donc de ce qu'on qualifie de prostitution. Il y a d'un côté le ou la prostituée et de l'autre côté le ou la proxénète. Pour éviter cet amalgame, pour que les choses soient claires, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïtés, il faut que l'on puisse lever ce verrou, et cela ne peut se faire que par la voie législative. On marche un peu dans le flou, on marche sur des oeufs dans cette affaire, parce qu'il y a beaucoup d'affectifs, bien sûr, il y a beaucoup d'amour qui peuvent accompagner cette démarche mais il y a aussi des blocages tout à fait particuliers qui sont liés à la crainte d'affronter le problème de la prostitution. Il faut qu'on soit clairs, les tabous que l'on rencontre d'habitude, il faut les lever. Il faut le faire sans crainte, il faut le faire sans honte, il faut le faire en regardant les choses très en face. Voilà, et lever toutes les appréhensions des uns et des autres. Ca ne va pas être un projet de loi facile à poser mais c'est un projet de loi nécessaire »

Le Mouvement du Nid lui a écrit pour lui apporter des éléments.

Il a également informé la Mission d'information sur la prostitution et le SDFE.

Si vous souhaitez en faire autant, voici son adresse mail : j-f.chossy@wanadoo.fr

7 - Loi accompagne sexuel : le Mouvement Jeunes Femmes

Les membres du Mouvement Jeunes Femmes réunis en Assemblée Générale les 4 et 5 décembre 2010 vous font part de leur opposition au projet de loi Chossy concernant un accompagnement sexuel pour les personnes en situation de handicap. Notre opposition est fondée sur la réflexion et la pratique de professionnels intervenant auprès de ces personnes et sur la conception que nous avons de la sexualité humaine.

Nous pensons que répondre à une demande de sexualité par un service sexuel professionnalisé déshumanise cet acte. Nous pensons aussi que, sous couvert d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées, cette loi s'inscrit en fait dans une démarche de professionnalisation de la prostitution.

La France séhonore déaffirmer la valeur universelle de la dignité de chaque être humain en mettant hors la loi le système prostitutionnel. Le Mouvement jeunes Femmes rappelle son attachement à cette position.

8 - Les victimes de traite trop souvent poursuivies au lieu d'être protégées - Sophie Lautier -AFP

Les victimes de la traite ou de l'exploitation en France vivent souvent un double calvaire quand elles se retrouvent poursuivies par les autorités au lieu d'être aidées, dénonce vendredi la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH). La CNCDH, qui assure un rôle de conseil et de proposition auprès du gouvernement publie son rapport sur "la traite et l'exploitation des êtres humains en France", sous la houlette de Johanne Vernier, chercheuse indépendante, spécialiste en droit pénal. « Notre politique de lutte contre la traite s'avère au moins partiellement contreproductive dans la mesure où de nombreuses victimes sont poursuivies ou éloignées au lieu d'être protégées », résume pour l'AFP Mme Vernier, à l'issue d'une centaine de consultations.

Exemple type, explique la pénaliste, la personne victime d'exploitation de la prostitution qui est poursuivie pour racolage public passif, délit réintroduit en 2003 pour rétablir la tranquillité publique et lutter contre la traite : "Après sept ans, on peut constater que cette infraction a surtout abouti à la sanction de victimes. La garde à vue est en effet peu propice à la dénonciation de ceux qui les exploitent". Cet exemple "se décline à l'infini", notamment dans d'autres secteurs moins visibles : un étranger en situation irrégulière et exploité sur un chantier, dans un atelier de confection, comme domestique ou travailleur agricole, ne peut guère dénoncer sa situation sans prendre le risque d'être sanctionné, voire expulsé.

La réalité des associations de terrain « est de constater plutôt l'accumulation des obstacles à la protection des personnes et à l'exercice de leurs droits que des succès », souligne la chercheuse.

Alors pourquoi cet « échec ? » ? « Parce que la cible est mal définie », affirme Mme Vernier. "En droit français, la traite est incriminée tandis que l'exploitation ne l'est qu'au travers de ses « symptômes » comme le travail indigne, les violences ou les agressions sexuelles ».

Cette absence de définition, appelée de ses vœux par la CNCDH qui invite le législateur à s'y atteler, « induit aussi un vide symbolique : la gravité des faits commis n'est pas reconnue, les victimes ne sont pas identifiées comme telles et ne peuvent pas bénéficier des mesures leur étant pourtant destinées », comme un hébergement, un suivi social et médical, un titre de séjour, la réparation de leur préjudice, etc.

Aucune statistique fiable n'est disponible sur les auteurs comme sur les victimes. Pour ces dernières, « on surestime sans doute le nombre de femmes et d'étrangers concernés en prêtant attention surtout aux migrants victimes d'exploitation sexuelle, alors qu'il ne s'agit là que du haut de l'icebergx estime Mme Vernier.

Les textes internationaux et européens sur les droits de l'Homme font pourtant obligation aux Etats de protéger toute personne contre la servitude, l'esclavage et le travail forcé rappelle la CNCDH.

Elle préconise donc de "clarifier la loi et de l'appliquer en faveur des victimes et non contre elles, ainsi que de « s'attaquer aux causes structurelles de l'exploitation, principalement en remédiant à la vulnérabilité des personnes ». « A priori, les Etats ne doivent prendre aucune mesure qui exposerait des personnes à la traite ou à l'exploitation. Si des politiques, par exemple migratoires, les y rendent justement vulnérables, il convient donc de les repenser, conclut Mme Vernier.

9 - Disposer de son corps et de sa vie - Communiqué de la LDH des Alpes de Haute Provence

Une campagne anti-avortement a récemment pu être menée par un professeur d'histoire-géographie dans un lycée de Manosque et a justement été dénoncée grâce à la vigilance des parents d'élèves qui ont vu leur action aboutir à la suspension pour quatre mois de l'enseignant incriminé. Au-delà de cette information, la LDH des Alpes de Haute Provence s'inquiète des dérives rendues possibles dans les lycées à travers les programmes d'enseignement d'éducation civique, juridique et sociale. Ces programmes, officialisés de façon laxiste dans l'annexe d'un arrêté du 27 juillet 2010, ont en effet permis à un enseignant de faire œuvre de prosélytisme anti IVG sous couvert de « parcours civique » et de « formation à la citoyenneté », en diffusant notamment un vidéo-montage de fœtus manipulés pour justifier un mensonge religieux. La LDH des Alpes de Haute Provence rappelle : Que la décriminalisation de l'avortement est le résultat d'une lutte collective menée par le mouvement des femmes pour que leur soit reconnu le droit fondamental de disposer de leur corps et de leur vie ; Que depuis la loi Veil en 1975, le fait d'empêcher une interruption volontaire de grossesse est une infraction (instaurée par la loi Neiertz du 27 janvier 1993) appelée « délit d'entrave » ; Qu'il n'appartient pas à un enseignant dans l'exercice de ses fonctions de faire part à ses élèves de ses convictions personnelles, encore moins si celles-ci sont sous-tendues par des considérations religieuses à moins de porter atteinte au principe de laïcité ; Que le droit à l'avortement, en dehors de ses aspects constitutionnels et juridiques, relève du droit à la santé et qu'à ce titre, le corps médical est seul compétent pour informer des risques éventuels à pratiquer une interruption volontaire de grossesse ; Que l'Inspection des Affaires Sociales (IGAS) se doit d'intervenir elle-même et en toute neutralité dans ce qu'elle qualifie d' « obligation légale » et qui impose à juste titre une information et une éducation à la sexualité dans les établissements relevant de l'Education Nationale .

Pour ce qui la concerne, la LDH des Alpes de Haute Provence, qui dispose d'un agrément du ministère de l'Education Nationale pour animer tout débat au sein des lycées, dans le respect de la laïcité et à la demande du corps enseignant, se tient prête à se porter partie civile pour que soient respectées les lois en vigueur, à relayer et organiser, en partenariat avec les associations et les professionnels concernés, toutes informations et réunions utiles sur ce sujet. Elle saisit le Président du Conseil Régional pour qu'il prenne acte de la situation et des faits.

RÉUNION, MEETING

10 - 11 décembre : Soirée amicale organisée par Femmes Égalité

Samedi 11 décembre à partir de 17h jusqu'à 21h, 30, rue de la Mare, 75020 Paris, M° ligne 2 : station Couronnes ou M° ligne 11 : Station Jourdain

Venez découvrir le calendrier 2011 sur Clara Zetkin, figure du féminisme mondial.

1911 - 2011 : 100ème anniversaire de la Journée Internationale des Femmes.

En 1911 des millions de femmes manifestaient pour exiger la reconnaissance de leurs droits. Cette journée du 8 mars, c'est Clara ZETKIN qui l'a proposée. L'émancipation des femmes a été le combat de toute sa vie. Aujourd'hui, ses réflexions et ses analyses de la société gardent toute leur actualité !

Venez échanger sur la situation actuelle. 2010, le mouvement social n'a pas connu de pause : combat pour la Régularisation des travailleuses et travailleurs sans papiers ; Mobilisations contre la politique xénophobe du gouvernement ; Mouvement contre la réforme des retraites ; Égalité y a participé de toutes ses forces pour faire connaître et défendre les aspirations des femmes des milieux populaires.

Nous nous sommes retrouvés ensemble dans tous ces rendez-vous de lutte. Nous attendons vous revoir nombreuses et nombreux le 11 décembre. Un verre de l'amitié sera servi. Vous pouvez vous restaurer sur place. Artisanat, Table de presse, Musique, Diaporama

Organisation de Femmes Égalité, Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre, 75015 Paris

www.femmes-egalite.org - femmesegalite@yahoo.com Tél 06 282 56 282

Nous vous prions de confirmer votre participation

11 - Soutien à l'association AlgérienneDjazairouna, association des familles victimes du terrorisme islamiste

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, un collectif de 15 associations de femmes voulait organiser à Alger, le jeudi 25 Novembre 2010 à l'hôtel Essafi, une journée internationale contre les violences faites aux femmes, sous le thème "stop à la violence, les droits aux femmes maintenant"

La journée se voulait un espace de réflexion et de partage d'expériences entre les militantes et militants des droits des femmes, et chercheurs, en Algérie et ailleurs, (de Tunisie, du Maroc, d'Espagne, de France, et d'Italie) sur les violences à l'égard des femmes afin de sortir avec des propositions de lois à même de protéger les femmes. Malheureusement, un refus de la part des autorités nous a été signifié la veille de la manifestation, empêchant encore une fois les Femmes algériennes de s'exprimer.

Pendant les préparatifs qui ont duré 6 mois, toutes les autorités compétentes ont été saisies pour nous faciliter les procédures administratives entre autres : la délivrance de visa à nos invités pour lesquelles le visa est requis, (certains de nos invités n'ont pas obtenu de visa d'entrée en Algérie) ; l'autorisation des autorités que le gérant de l'hôtel a exigé pour la tenue de la manifestation. (Autorisation refusée) Un hôtel étatique de surcroît, que nous avons choisi à cause de nos moyens financiers dérisoires. L'hôtel de l'Etat qui a exigé d'être payé pour un service qu'il a refusé d'assurer. Il a encaissé pour cela le chèque destiné à couvrir les frais engagés à cette occasion

Cherifa Kheddar

Communiqué des associations : Les associations de femmes signataires, réunies autour de l'AAPF, ont pris acte de la « non autorisation » qui leur a été signifiée oralement et tardivement, le 24 novembre 2010 pour la tenue de la commémoration de la journée mondiale contre les violences faites aux femmes, à l'hôtel Es Safir d'Alger. Elles tiennent à réaffirmer leur volonté à se battre contre les violences que, comme femmes elles subissent avec toutes les algériennes.

Elles tiennent à affirmer qu'elles considèrent la non autorisation de la tenue de cette manifestation comme une violence contre l'expression et les luttes des femmes contre les violences qui leur sont faites.

Ces associations, réunies en collectif, considèrent que cette mesure disproportionnée et intolérable traduit bien la situation sur le terrain des droits des femmes en Algérie.

Elles soulignent qu'alors que les femmes du monde entier commémorent cette journée, les femmes algériennes sont sommées de compter silencieusement leurs victimes.

Fait à Alger le 24 novembre 2010

Les signataires : DJAZAIROUNA, FEC, AEF, Défense et promotion Tharwa N'fadhma N'soumeur, AMUSNAW, AAPF, AVIF, FAM, AFEPEC, SOS FEMMES, Réseau Wacila

Cherifa Kheddar, présidente de l'association " Djazairouna" des Familles Victimes du Terrorisme Islamiste

12 - La campagne européenne pour la fin des mutilations génitales féminines a besoin de vous !

Chaque jour, au moins 8000 femmes et petites filles dans le monde subissent des atteintes à leur dignité et sont soumises de force à la pratique des MGF. Les MGF sont reconnues comme une violation grave des droits humains visant à contrôler le corps des femmes.

En Europe, on estime qu'environ 500.000 femmes et petites filles souffrent chroniquement de séquelles physiques et psychologiques liées aux MGF. 180.000 femmes et petites filles risquent de subir cette pratique chaque année. La campagne européenne pour la fin des MGF exhorte l'Union européenne à adopter une stratégie holistique visant à protéger les femmes et jeunes filles de cette pratique. Afin d'obtenir le soutien des décideurs politiques et des citoyens, durant les 16 jours d'activisme contre les violences à l'égard des femmes (25 novembre-10 décembre), nous chercherons à collecter un minimum de 8000 signatures. Ces signatures seront représentées sur 8000 pétales symbolisant les 8000 femmes et jeunes filles dans le monde, qui chaque jour sont soumises de force à cette pratique. L'ensemble des pétales signés sera ensuite collecté et destiné à la création d'une œuvre artistique qui sera exposée en 2011.

Que pouvez-vous faire ? : Vous pouvez soutenir notre appel en faveur de l'adoption d'une stratégie européenne pour la fin des mutilations génitales féminines en signant notre pétition sur

www.endfgm.eu du 25 novembre au 10 décembre 2010.

Par avance, nous vous remercions pour le temps que vous consacrerez à cette action.

Dr. Christine, Loudes Campaign Director END FGM European Campaign

COLLOQUES, RÉUNIONS, MEETING...

13 - Femmes et VIH - État des lieux

A la Maison des Femmes de Paris, 163 rue de Charenton - 75012 Paris, vendredi 10 décembre de 18h30 à 20h30, avec Jeanine Rochefort et Christine Aubere du Collectif Inter associatif « Femmes et VIH/Sida ». Elles présenteront les points suivants et répondront à vos questions :

- 1 - Etat des lieux sur l'infection
- 2 - Modes de transmission
- 3 - Spécificités du VIH/SIDA au féminin
- 4 - Moyens de protections
5. Transmission Mère-Enfant

Rencontre

La Maison Des Femmes de Paris vous accueille lundi, jeudi, mardi et mercredi de 11h00 à 19h00 vendredi de 11h00 à 18h00 ou par téléphone 01.43.43.41.13

14 - Institut Émilie du Châtelet : Héléna Hirata

L'Institut Émilie du Châtelet a le plaisir de vous inviter à la prochaine séance de son cycle de conférences : « Quarante ans de recherches sur les femmes, le sexe et le genre ». Cette séance est consacrée à Héléna Hirata, directrice de recherche au CNRS (CRESPPA-GTM) Ses recherches, menées dans le cadre de l'équipe Genre, Travail, Mobilités, portent notamment sur la division sexuelle du travail professionnel et domestique, ainsi que sur le genre dans la mondialisation. Elle s'intéresse aussi à l'organisation du travail et les politiques de gestion de la main-d'œuvre dans les firmes multinationales ou encore au chômage en France, au Brésil et au Japon.

Née au Japon, elle a grandi et vécu au Brésil, avant d'obtenir l'asile politique en France en 1970. Elle a alors entrepris un doctorat de sociologie avant d'intégrer le CNRS. Elle a été à l'origine, avec Danièle Kergoat et d'autres, de la création, en 1983, du GEDISST (aujourd'hui GTM), premier laboratoire au CNRS (et jusqu'à aujourd'hui le seul) à avoir comme domaine de recherche central les rapports sociaux de sexe/genre, laboratoire qu'elle a dirigé à plusieurs reprises. Elle est membre du comité directeur du GDR-E MAGE (Groupement de recherche européen Marché du Travail et Genre), membre du comité scientifique du recensement national des recherches sur le genre et les femmes de la Mission pour la place des femmes au CNRS, membre du Collectif national des Droits des Femmes.

Elle a publié notamment *Nova divisao sexual do trabalho ? Um olhar voltado para a empresa e a sociedade* (2002, non traduit en français), « Les paradigmes sociologiques à l'épreuve des catégories de sexe : quel renouvellement de l'épistémologie du travail ? », avec Danièle Kergoat (dans *Les Ressorts de la mondialisation au travail*, 2005). Elle a codirigé le *Dictionnaire critique du féminisme* (avec F. Laborie, H. Le Doaré, D. Senotier, 2000), *Travail et genre. Regards croisés France-Europe-Amérique latine* (avec M.R. Lombardi et M. Maruani, 2008), *Le Sexe de la mondialisation* (avec B. Labari, J. Falgeut, N. Le Feuvre, D. Kergoat, F. Sow, M. Spensky, 2010).

Le samedi 11 décembre 2010, de 14h à 16h Jardin des Plantes, Auditorium de la Grande Galerie de l'évolution 36 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris Métro : Jussieu, Place Monge ; Bus : 67 et 89 (arrêt : Buffon-Mosquée), 47 (arrêt Monge)

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Prochaines séances :

* 15 janvier : Agnès Fine, historienne et anthropologue, directrice d'études à l'EHESS, spécialiste de la parenté dans les sociétés européennes, cofondatrice de la revue *Clio, Histoire, Femmes et Sociétés*. (Jardin des Plantes, Amphi Buffon)

* 5 février : Christine Fauré, politologue du droit, directrice de recherche au CNRS. Elle a dirigé *l'Encyclopédie politique et historique des femmes*, dont une édition augmentée vient de paraître .

15 - Séminaire du CEDREF 2010-2011 : Pinar Selek

Pinar Selek, Sociologue, chercheuse, éditrice de la revue Amargi Boursière du Pen Club "Ecrivains en exil" à Berlin Doctorante en Sciences politiques à l'Université de Strasbourg "Les hommes, le service militaire et la violence en Turquie". Lundi 16-18h Métro Olympiades, (Dalle des Olympiades, immeuble Montréal, entrée par le 59 rue Nationale), Salle 130 Organisé par « Genre et violence dans l'ère post-colonial », Université Paris Diderot : <http://www.cedref.univ-paris7.fr/>

16 - Frapper n'est pas aimer, non à la violence - Femmes pour le Dire, Femmes pour agir « Accès Universel », en partenariat avec la Maison de Victor Hugo à le plaisir d'inviter Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir pour une soirée conférence « Frapper n'est pas aimer, Non à la violence » dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, grande cause nationale 2010. Le 13 décembre de 18h00 à 22h, Maison de Victor Hugo 6 place des Vosges, 75004, métro Bastille, St Paul, Chemin Vert.

18h00 accueil ; 18h15, discours de Gérard Audinet, Roland Dreyfus et Maudy Piot ; 18h30, lecture d'un texte de Victor Hugo par Dominique Laporte ; 19h, lecture par Sophie de la Rochefoucauld de La Douceur du Velours de Christine Reverho ; 20h, table-ronde animée par Viviane Monnier, directrice de la Halte, aide aux femmes battus à Paris.

Avec Laura Granny, auteure de « Je jette ma baleine à la mer », Claire Merlin, auteur de « Ma famille est un poème, et Anne-Sarah Kertudo, auteure de « Est-ce que l'on entend la mer à Paris ? », femmes handicapées qui témoigneront de la violence conjugale, du harcèlement dans le cadre professionnel et de la violence envers les personnes sourdes.

Avec Natacha Henry, auteure de « Frapper n'est pas aimer - enquête sur les violences conjugales en France », et Michèle Loup, vice-présidente de l'association ECVF, Elu-es contre les violences faites aux femmes.

21h, conclusion par Anne Hidalgo, 1^{ère} adjointe au Maire de Paris (sous réserve).

Merci de confirmer votre présence par retour de mail avant le 6 décembre : coppelia.seguin@accesuniversel.eu

17 - Séminaire Présage : « Les effets de la crise économique sur l'emploi des femmes et des hommes

Dans le cadre du programme PRESAGE, séance 6 du séminaire POLINE (the politics of inequalities) intitulé "Les effets de la crise économique sur l'emploi des femmes et des hommes". Le 16 décembre de 9h à 13h, à Sciences Po, salle Jean Monnet, 56 rue Jacob, 75006 Paris. Intervenant-es : Marion Cochard, Gérard Cornilleau, Hélène Périvier. Buffet froid de 13 à 14h. Inscription gratuite.

Le nombre de places étant limité, s'inscrire le plus vite possible à pauline.prat@sciences-po.fr

18 - Rencontre avec Pinar Selek - « La lutte contre la culture de la violence en Turquie »

Jeudi 16 Décembre, 19h00 - 21h00 à la Mairie du 10^{ème}, 72 rue du Faubourg St-Martin 75010 Paris, Métro: Château d'Eau ; info : 01 42 01 12 60

Pinar Selek, sociologue, écrivaine, militante féministe et pacifiste turque, est victime depuis des années d'un harcèlement judiciaire par la mouvance nationaliste turque. (voir en PJ).

La Marche Mondiale des femmes , en Turquie, en France et à l'international, a soutenu début 2010 les campagnes de solidarité en sa faveur lors de son premier procès (voir plus bas).

Pinar Selek, qui vit en Allemagne, est en France cette semaine, et fera notamment une réunion publique à la Mairie du X^{ème} jeudi soir. On sait d'ores et déjà qu'un nouveau procès se prépare en Turquie le 9 février. Cela peut donc être l'occasion d'écouter son analyse sur la Turquie d'une part, d'autre part de la rencontrer pour lui assurer notre solidarité et de discuter avec elle d'actions qui pourraient la soutenir ...

19 - Café féministe : Quels sont les enjeux du féminisme aujourd'hui ? - Institut Emilie du Châtelet

Le 19 décembre à partir de 16 à l'Hélicon café, 99 rue de charenton, Paris. Invitées : Osez le

féminisme, Mix Cité, Egalité Femme-Homme, le Collectif Féminin Masculin de Vitry et, sous réserve, une dernière association qui milite en banlieue. Après la présentation de chaque association, Le café commencera avec un documentaire : des ados posent des questions sur les relations homme-femme à des habitants de la Goutte d'Or. Le réalisateur de ces documentaires nous expliquera d'abord sa démarche. Puis le public débattrà avec les associations sur les moyens d'action à privilégier pour accéder à l'égalité femmes/hommes. Le café se terminera de lui-même puisque nous n'avons pas d'horaires imposées pour le fermer, sinon les horaires de métro.

EXPOS, CINEMA, TÉLÉ, LECTURE...

20 - Exposition Elles@Belleville

A l'Espace Belleville - 4 Boulevard de la Villette -75019 Paris. Métro Belleville.

L'exposition a tellement de succès qu'elle est prolongée jusqu'au 20 décembre. Le dévernissage a permis un bel échange entre plus de 130 personnes. Alors, vous avez raté les petits fours ?... Ne ratez pas l'accrochage ! Un catalogue est à votre disposition à la Maison des Femmes de Paris, 163 rue de Charenton 75012 Paris. Tél : 01 43 43 41 13

Ouverture au public chaque jour de 13h à 19h sauf W.E. Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

<http://teledebout.org/index.php?page=expo-belleville>

21 - Les émissions Femmes Libres, Radio Libertaire - 89.4

Mercredi 15 décembre, 18h30 à 20h30, avec Marion de la Marche Mondiale des Femmes qui nous parlera de la clôture de la 3^{ème} Marche Mondiale des Femmes du 13 au 17 octobre 2010 à Bukavu en RDC, et de la condition des femmes en RDC.

Mercredi 22 décembre, 18h30 à 20h30, avec Hélène Fleckinger : hommage à Carole Roussopoulos : « Une caméra à soi, quand les féministes s'emparent de la vidéo ». Caméra militante : lutte de libération des années 70 chez Métis Presses.

Mercredi 29 décembre : 18h30 à 20h30, rediffusion de l'émission du 14/10/09 : Les femmes et la psychanalyse, avec Danièle Rosenfeld, psychanalyste et féministe.

Vous pouvez écouter et télécharger l'émission sur le site de Radio Libertaire pendant 1 semaine :

<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>

22 - Les Poupées en pantalon : sortie du numéro 3

L'Institut Emilie du Châtelet a lancé un programme de traductions en français de travaux scientifiques de renommée internationale sur les femmes, le sexe et le genre, en partenariat avec les éditions La Découverte. Dans ce cadre, le premier ouvrage publié est celui de la philosophe américaine Carole Pateman, *The Sexual Contract* (1988). Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Charlotte Nordmann. Préface de Geneviève Fraisse, Postface d'Eric Fassin.

Cet ouvrage a bénéficié du soutien de la région Île-de-France et du Muséum national d'Histoire naturelle

Par quel étrange paradoxe le contrat social, censé instituer la liberté et l'égalité civiles, a-t-il maintenu les femmes dans un état de subordination ? Pourquoi, dans le nouvel ordre social, celles-ci n'ont-elles pas accédé, en même temps que les hommes, à la condition d'« individus » émancipés ?

Les théories du contrat social, héritées de Locke et de Rousseau, et renouvelées depuis Rawls, ne peuvent ignorer les enjeux de justice que soulève le genre. Carole Pateman montre, dans cet ouvrage de référence enfin traduit en français, que le passage de l'ordre ancien du statut à une société moderne du contrat ne marque en rien la fin du patriarcat. La philosophe met ainsi au jour l'envers refoulé du contrat social : le « contrat sexuel », qui, via le partage entre sphère privée et sphère publique, fonde la liberté des hommes sur la domination des femmes.

Carole Pateman est professeure dans le département de science politique de l'Université de Californie (LA). En philosophie politique, ses objets vont de la participation démocratique au revenu minimal. Elle a coécrit avec Charles W. Mills, *Contract & Domination* (2007).

Geneviève Fraisse est philosophe, directrice de recherche au CNRS. Elle est notamment l'auteure de

Les Deux Gouvernements, la famille et la cité, Gallimard, 2001 (2000); Du Consentement, Seuil, 2007 ; Muse de la raison, Gallimard, 1995 (1989).

Éric Fassin, sociologue, enseigne à l'École normale supérieure ; il est chercheur à l'Iris (CNRS/EHESS). Il est notamment l'auteur de Le Sexe politique, Éditions de l'EHESS, 2009.

*Collection : Textes à l'appui / Genre & sexualité dirigée par Eric Fassin et Elsa Dorlin ; Série « Bibliothèque de l'IEC » ; 336 pages - 26 € ; <http://www.editions-ladecouverte.fr>
<http://www.mnhn.fr/iec>*

23 - Cinéma : conseil de rédactrice

Allez voir « Le nom des gens ». Super.